LES ÉCOLOGISTES 20e

Question orale sur les « moyens attribués à la propreté dans le vingtième arrondissement

Déposée par l'ensemble des élu-es du groupe Les Écologistes 20e

Monsieur le Maire

La territorialisation vous permet désormais d'orienter, au plus près de la réalité de notre arrondissement, les moyens de la propreté. Cela rend possible la prise en compte de lieux plus fréquentés parce que touristiques ou alors avec une activité économique générant plus de monde donc plus de déchets. La territorialisation permet aussi d'allouer des moyens supplémentaires à des quartiers en particulier. Comment avez-vous réparti ces moyens et selon quels critères ? A titre d'illustration, les habitantes et habitants de la porte de Montreuil constatent chaque jour la présence de nombreux déchets au sol et des poubelles sur la voie publique qui débordent. Ce quartier a-t-il bénéficié de moyens supplémentaires et si oui lesquels ?

Notre souhait que ces priorités soient définies quartier par quartier en concertation avec les CQ (qui connaissent généralement bien les besoins ainsi que les « délaissés urbains »